

Le gouvernement fédéral continue de compter sur l'immigration à titre de stratégie économique clé pour le Canada. Nous nous sommes également engagés à accueillir des réfugiés dans le cadre de notre rôle humanitaire mondial. Pour assurer l'intégration réussie de la diversité des nouveaux arrivants dans notre province, nous devons veiller à ce que les mesures de soutien appropriées soient mises en place dans le cadre des services financés par la province.

L'objet de la présente lettre aujourd'hui concerne l'interprétation professionnelle des soins de santé, car elle demeure un obstacle à l'équité en matière de santé dans notre province. S'ils n'ont pas la possibilité de communiquer avec un fournisseur de soins dans leur langue de prédilection, les patients ne peuvent pas s'engager avec les fournisseurs de soins de santé, et ne peuvent notamment pas donner leur consentement éclairé au traitement, comme l'exige la loi. En l'absence d'un interprète professionnel, les membres de la famille, les amis et le personnel non formé sont appelés à servir d'interprètes improvisés. Cela peut conduire à des erreurs médicales, à la parentification des enfants et à un manque de compréhension, et donc d'adhésion, aux plans de traitement.

Je souscris à l'appel à l'action du Réseau national de navigation pour nos nouveaux arrivants et je soutiens les principes de l'exposé de position intitulé [Normes pancanadiennes pour l'équité en matière de santé : Le cas des services d'interprétation provinciaux](#). Cet exposé de position demande aux gouvernements provinciaux de financer un service d'interprétation centralisé, financé par les provinces, en tant que fondement essentiel de la prestation des soins de santé.

Un tel système est déjà en place au Manitoba et il a été démontré qu'il améliorerait la satisfaction des fournisseurs et l'accès aux interprètes, qu'il améliorerait l'efficacité du système en réduisant les visites répétées ou de suivi, qu'il augmentait la sécurité des patients et qu'il offrait une meilleure expérience, et une expérience plus équitable, aux patients.

Le gouvernement du Canada [a annoncé](#) qu'il fournirait plus de 25 milliards de dollars aux provinces et aux territoires à l'appui des priorités communes en matière de santé. Pour ce faire, le gouvernement propose des ententes bilatérales sur mesure, qui sont fondées sur des principes clés, notamment « l'égalité d'accès pour les groupes et les personnes en quête d'équité ». Je vous encourage à utiliser ce financement pour soutenir la mise en œuvre d'un service d'interprétation centralisé dans notre province.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.